

**Salle / Lieu****Salle Pauline-Julien****SPJ****Adresse**

15615, Boulevard Gouin O, Sainte-Geneviève, QC H9H 5K8

[Google Maps](#)<https://goo.gl/maps/1pUMGdEdnhZXe5Hc6>**Entrée des techniciens****Quai de chargement**[Google Maps](#)<https://goo.gl/maps/YbzqjegYZ2X1GCSt7>**Stationnement**

Quelques places gratuites à l'entrée des techniciens.
Stationnement dans la rue.

Transport en commun

Bus : 68, 211 & 470

Équipe(s) Maison

Mathieu Phaneuf	H-Carp (Chef machiniste)
Vacant	H-Lx (Chef éclairagiste)
Sébastien Boucher	H-Audio (Chef son)
Maxime Doran	Technicien
Maude Serrurier	Technicienne
Jules Pomerleau	Technicien
Julien Mercé	Technicien
Mélissa Campeau	Technicienne
Luc Papineau	Technicien
Zohrab Sarkissian	Technicien

TOUJOURS SE RAPPORTER AU CHEF MACHINISTE**Console(s) LX**

ETC express
ETC element

Console(s) Audio

Yamaha QL5

Outils**Obligatoires**

Bottes ou chaussures de sécurité
Marteau
Paire de pinces
Tournevis à têtes variables
Clef à molette
Couteau ou exacto
Ruban à mesurer

Suggérés

Casque
Lampe de poche
Clef Allen 5/16
Multi-outils (leatherman ou gerber)
Gants de travail

Il est toujours conseillé d'apporter sa propre bouteille d'eau au travail.

Responsable

Eric Fontaine

Directeur Technique

Service de paie

Renée Vachon

514-626-7887 #5906

re.vachon@pauline-julien.com

Délégués sociaux

deleguessociaux@iatse56.com

Délégué d'atelier

Mathieu Phaneuf

delegue56spj@gmail.com

Toutes communications adressées aux adresses courriels précédemment mentionnées doivent être faites avec respect et courtoisie. Tout autre type de comportement ne sera pas tolérés et les messages de cette nature seront tout simplement ignorés et soumis à une enquête du Bureau Exécutif.

Dans ce document, l'usage exclusif de certains génériques masculins ne vise qu'à alléger le texte et n'implique aucune discrimination. Les expressions de genre masculin s'entendent également au féminin.

Chef Machiniste

Il est en charge de l'ensemble de l'équipe lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes. Il est le premier appelé sur la plus grande majorité des appels. Il est aussi le chef du département « Machiniste » et il est la personne qui fait le pont entre les techniciens et l'employeur. Il doit avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

Chefs de département

Ils sont en charge de leur département respectif lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes liées à leur propre département. Ils sont les premiers appelés dès que de l'équipement de leur département doit être installé, géré ou manipulé. Ils doivent avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

Délégués sociaux

Les délégués sociaux sont des personnes ressources intervenant dans le cadre syndical ayant pour tâche d'être à l'écoute des collègues en vue d'améliorer leur qualité de vie en milieu de travail et en général. Pour la liste des membres qui occupent cette fonction, vous pouvez aller au bas de cette page : <https://iatse56.com/notre-equipe/>.

Délégué d'atelier

Il est le délégué syndical lié à une unité d'accréditation spécifique. Il fait partie de l'équipe maison et fait le lien entre son lieu de travail et le bureau exécutif du syndicat. Il est la référence dès qu'il s'agit de l'application de la Convention Collective propre à son unité. Il peut être amené à gérer la grande majorité des dossiers relatifs à celle-ci, tout cela en consultant le bureau exécutif.

**AVEC LE
LOCAL 56,
IL FAUT
TOUJOURS...**

...ÊTRE PONCTUEL, PROFESSIONNEL ET RESPECTUEUX,

...SE PRÉSENTER AU CHEF MACHINISTE AVANT CHAQUE APPEL,

...REmplir UN RAPPORT D'ACCIDENT LORSQU'ON SE BLESSE,

...S'HABILLER EN NOIR POUR LES APPELS « SPECTACLE »,

...S'ADRESSER AU CHEF MACHINISTE OU À SON
CHEF DE DÉPARTEMENT S'IL Y A UN PROBLÈME.

PAIE

Cycle de paie

14 jours, du dimanche au samedi, payés à chaque 2 semaines le jeudi suivant

Salaires

	Rég.	150%	200%	Show	Autre	Note
Chef	22.00\$	33.00\$	44.00\$	113.89\$		
Technicien(ne)	19.50\$	29.25\$	39.00\$	101.01\$		
Chef Polyvalent	24.40\$	36.60\$	48.80\$	130.97\$		

À ces taux s'ajoutent des bénéfices marginaux tel que prévu dans la Convention Collective en vigueur.

Cotisation syndicale

Membre	2%
Permissionnaire	10%